

Recherches sociographiques



Yves LANDRY, *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVIIe siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*

Micheline Dumont

Montréal Laboratoire d'urbanité
Volume 34, numéro 3, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056814ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/056814ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dumont, M. (1993). Compte rendu de [Yves LANDRY, *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVIIe siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*]. *Recherches sociographiques*, 34(3), 542–544.
<https://doi.org/10.7202/056814ar>

Yves LANDRY, *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVIII^e siècle*, suivi d'un *Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, 436 p.

Vingt ans après la publication de l'ouvrage de Sylvio DUMAS, *Les Filles du roi en Nouvelle-France*, quarante ans après celle de l'ouvrage de Gustave LANCTÔT, *Filles de joie ou filles du roi*, voici une monographie qui se veut définitive sur cette question controversée de notre historiographie. Avec les outils de la démographie historique, Yves Landry propose une démonstration savante, convaincante et éminemment lisible, appuyée par 90 tableaux, 26 figures, 4 planches de synthèse fort éclairantes qui illustrent les conclusions de chaque chapitre et 22 appendices. La thèse est convaincante: les filles du roi forment un contingent d'immigrantes aux comportements bien caractérisés, modèle mitoyen entre le cadre européen et le cadre canadien. «L'acculturation démographique des immigrants (...) est donc un fait bien réel que les recherches antérieures ont rarement mis en évidence. On ne saurait assez insister sur l'immense pouvoir d'adaptation et de récupération des corps qui, au contact de réalités nouvelles, permet d'échapper presque totalement à l'emprise des conditions de vie passées. Cette vérité interroge la nature du milieu colonial qui, essentiellement par le climat, l'alimentation, la densité du peuplement et le développement sanitaire, a agi sur la reproduction et la survie des hommes.» (p. 262).

Landry propose une définition des filles du roi, des «immigrantes, filles ou veuves, venues au Canada de 1663 à 1673 inclusivement et ayant présumément bénéficié de l'aide royale dans leur transport ou leur établissement, ou dans l'un et l'autre» (p. 24). Il se trouve de ce fait à rejeter et critiquer les autres définitions proposées par Faillon, Lanctôt, Trudel, Leclerc et Dumas. Il établit également que la dénomination émane de Marguerite Bourgeois, contemporaine des immigrantes et non pas des historiens comme certains l'ont prétendu. Par ailleurs, Landry expose sobrement les données de la querelle historiographique (p. 25-33) et présente sa démarche qui consiste à examiner le comportement démographique des filles du roi, se démarquant ainsi de ses prédécesseurs «pour qui l'observation des faits était subordonnée à la démonstration de la qualité morale des personnes» (p. 44).

Les informations de base d'abord. Landry estime à 850 le nombre des filles du roi, incluant les quelque 80 qui ont pu mourir en mer. Ce qui laisse 770 immigrantes qu'il a soumises au crible des calculs de la démographie historique. La date de leur arrivée nous est connue dans 100% des cas et l'analyse permet d'isoler la brève période de 1669, 1670 et 1671, durant laquelle 47% de tout le contingent est débarqué. Ces femmes étaient principalement des urbaines (à 80%) provenant de Paris, Rouen et La Rochelle. Leur milieu social n'est connu que dans 23% des cas et permet de présumer que la majorité venaient d'un milieu très humble puisque 80% des mentions connues font référence à des origines sociales, définies par la profession du père, telle que notables et gens de métiers.

L'âge des filles du roi est connu dans 80% des cas et suggère une moyenne de 24 ans. Landry compte 30 filles âgées de 14 à 16 ans et 87 âgées de plus de 30 ans. Elles étaient célibataires à 81%. Le quart seulement, d'entre elles, savaient signer leur nom, définition reçue de l'alphabétisation; cela est connu pour 94% de l'ensemble. Les filles du roi sont orphelines en très grande majorité, 56% de père, 19% de mère et 10% des deux. Landry souligne enfin le recrutement spécial de la période 1669-1671 qui provient presque entièrement de l'Hôpital Général de Paris.

En ce qui concerne la nuptialité, Landry commence par établir leur importance sur le marché matrimonial. Il précise que plus de 80% des filles du roi se sont mariées moins de cinq mois après l'arrivée des navires; que 15% ont signé plus d'un contrat de mariage; qu'elles ont très majoritairement épousé des Français et qu'elles sont entrées en ménage avec des hommes fort différents d'elles eu égard à la région d'origine, à l'âge, à l'instruction (alphabétisation?) et au milieu social.

La fécondité de ces femmes représente «une fécondité de transition plus forte que celle de leurs homologues restées en France mais moins forte que celles des natives (sic)» (p. 222). Landry semble fasciné par ce phénomène de leur «fécondabilité» plus grande et utilise d'ailleurs cet argument pour récuser «l'hypothèse perpétuée depuis trois siècles, associant les filles du roi à une population de femmes vénales» (p. 222). Le point de vue est intéressant. Il est limité toutefois puisque la stérilité présumée des prostituées n'a véritablement été examinée qu'à partir du XIX^e siècle et que l'on sait que le phénomène de la prostitution se modifie considérablement après la révolution industrielle. On regrette que l'ouvrage de Landry ne propose que ce petit paragraphe (p. 181-182) sur la question qui a suscité tant de polémiques. Et cela d'autant plus qu'il a démontré que près de la moitié des filles du roi provenaient de l'Hôpital Général de Paris dont l'une des maisons, La Salpêtrière, abritait, entre autres, des «prostituées». Il est vrai que les archives de l'Hôpital Général ont été détruites, mais on aurait apprécié une meilleure contextualisation autour de l'Hôpital Général de Paris. L'argument de la fécondité des filles du roi reste incomplet pour réfuter l'appellation de «filles de joie». Le rapport pauvreté / prostitution occasionnelle est beaucoup plus éclairant. La longévité des filles du roi est soulignée et l'auteur s'attarde au phénomène de la mortalité maternelle dont le taux est faible: 5,1 pour mille (quinze cas connus).

Cet ouvrage est une excellente illustration des grandes possibilités et des limites de la démographie historique. Comme tous les démographes, l'auteur s'est concentré sur les éléments qui font de la vie des femmes un destin: nuptialité, fécondité. Il semble d'ailleurs fasciné par toutes les questions relatives à la fécondité et la «fécondabilité». Mais il n'évoque même pas la possibilité d'une stérilité masculine!

Par ailleurs, si seulement 41 filles du roi sont retournées en France, 5% du contingent total, n'est-ce pas parce qu'elles signaient un contrat de mariage qui les liait «indissolublement» à leur nouvelle patrie, alors que 56% seulement des immigrants restaient en Nouvelle-France, leur contrat d'engagé leur permettant de retourner en métropole. On sourit en lisant que «d'imposants surplus d'hommes n'avaient d'autre choix que de se replier massivement en France ou de courir les bois» (p. 121). On n'évoque pas mieux une société androcentrique construite sur la subordination des femmes dans le mariage dont la «durée utile» (p. 203) est celle de la fécondité! Utile vraiment? À quoi donc servaient les 554 filles du roi encore vivantes en 1690 et dont l'âge moyen était de 45,4 ans? Ailleurs on lit que c'est son «célibat définitif» qui exclut du corpus (p. 226) une fille du roi devenue aventurière!

Il est clair que l'auteur n'a même pas considéré l'hypothèse que les filles du roi aient pu manifester de l'autonomie, de la détermination ou tout simplement du courage. Il lui aurait fallu pour cela sortir de ses tableaux et de ses courbes savantes et entrer un peu plus

fermement dans le champ de l'histoire sociale ou même de l'histoire des femmes. Ces remarques critiques ne mettent que quelques bémols à une étude très riche, qui deviendra un indispensable ouvrage sur le XVII^e siècle canadien.

Micheline DUMONT

*Département de sciences humaines,
Université de Sherbrooke.*

Serge GAGNON, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu. Sexualité et confession au Bas-Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 202 p.

Ce petit livre — qui nous entraîne à en vouloir davantage — mérite de retenir l'attention à plus d'un titre. D'abord, au niveau de son enquête historique, il dévoile un dossier original, relativement peu traité par les historiens même quand ils s'intéressent à la culture populaire, et maltraité d'une façon générale par les opinions courantes qui concernent nos héritages culturels. Ensuite, quoiqu'il s'intéresse à une pratique institutionnelle, la régulation sexuelle exercée par le catholicisme paroissial du XIX^e siècle à partir de la confession, il nous convie à considérer cette pratique comme signe des limites mêmes de l'institution, c'est-à-dire de ses transactions avec ce qui, par définition, lui échappe. Enfin, il jette sur ce dossier un regard résolument sociologique, ce que tout historien a certes bien le droit de faire, ce qu'aucun historien ne peut d'ailleurs éviter de faire puisque, à l'instar de tout être humain, il est détenteur d'une *sociologie implicite* qui lui dicte une partie de ses jugements, mais que beaucoup, par une prudence bien compréhensible, se refusent à faire.

En effet, n'est-il pas quelque peu odieux, surtout quand on est en présence d'un dossier chaud comme celui de la régulation sexuelle, d'imposer aux sociétés passées des jugements reposant sur des valeurs et des sensibilités socio-affectives, celles d'aujourd'hui, qui n'ont que peu à voir avec les conditions de vie des populations concernées? Le discours sociologique appliqué à des dossiers historiques nous renseigne souvent davantage sur les préjugés de ceux qui le tiennent que sur les êtres humains dont il fait son *objet*. Le terrain historique, quand on en prend véritablement le risque, nous présente alors des nuances et des relativités dont les idéologies, fussent-elles scientifiques, ne savent que faire.

Or c'est un catholicisme dans le concret de son intégration culturelle que nous trouvons ici, un catholicisme qui tire, bien sûr, de cette intégration une partie de son pouvoir, mais qui y affronte également la conscience de ses limites. Aussi est-ce précisément par sa mise en perspective sociologique que ce livre mérite plus qu'un arrêt comme ceux qu'on accorde, en touriste, à l'originalité d'un paysage étranger. Je le verrais bien, pour ma part, comme outil de méditation, entre les mains des enseignants du secondaire et du collégial, de même qu'entre celles des leaders d'opinion, chroniqueurs et éditorialistes qui s'avisent — c'est une part importante de leur métier — d'interpréter les conduites d'aujourd'hui par leur mise en regard du passé, ou l'inverse. On voudrait bien pouvoir reconnaître chez eux aussi la vraie